



**COORDINATION SYNDICALE
DES SERVICES
PUBLICS DE LA MANCHE**

3 rue de l'école maternelle
Salle associative C
50410 PERCY EN NORMANDIE
Csd50cgt@gmail.com

À l'attention de Monsieur Le Préfet de la Manche

Percy en Normandie, le 28/08/2025

Objet : Dépôt de préavis de grève – du 10 au 30 septembre 2025

Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la coordination syndicale départementale CGT de la Manche vous informe du dépôt d'un **préavis de grève** pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social) **pour les journées du 10 au 30 septembre 2025**, de 0h à 24h.

Ce mouvement s'inscrit dans un contexte de politiques nationales que nous jugeons **profondément antisociales et destructrices**, menaçant les droits des salarié·es, affaiblissant les services publics et accentuant les inégalités. Nous disons clairement : **ça suffit !**

Ces orientations politiques ont pour conséquences une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail, notamment dans la Fonction publique, marquée par :

- Le gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Une retenue de 10 % sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Le maintien du jour de carence ;
- L'absence de revalorisation via la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) ;
- Le blocage des promotions catégorielles ;
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ;
- La désindexation des retraites entraînant un abattement de 10 % sur les petites pensions ;
- Le doublement des franchises médicales ;
- La suppression de deux jours fériés.

Les décisions du Président de la République et de ses gouvernements ont également des **répercussions concrètes et négatives dans notre département** : suppressions massives de postes dans les collectivités, privatisations de services publics, fermetures de classes pour des raisons injustifiées, développement de pratiques managériales nocives, centrées sur la rentabilité au détriment des besoins réels de la population.



**COORDINATION SYNDICALE
DES SERVICES
PUBLICS DE LA MANCHE**

3 rue de l'école maternelle
Salle associative C
50410 PERCY EN NORMANDIE
Csd50cgt@gmail.com

Face à cette situation, nous portons les revendications suivantes :

- L'indemnisation à 100 % des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- Des moyens humains et financiers à la hauteur des missions de service public ;
- L'augmentation du point d'indice à 6 € ;
- La titularisation des contractuel·le·s et le recrutement sur les postes vacants ;
- L'abrogation de la réforme des retraites et le retour à un droit à la retraite à 60 ans ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ;
- Un accès équitable aux services publics, garantis par un financement pérenne ;
- Le renforcement de la CNRACL et du fonds d'action sociale ;
- Le respect du dialogue social et des représentant·e·s du personnel ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Nous demeurons déterminé·e·s et mobilisé·e·s jusqu'à la **satisfaction de ces revendications légitimes**.

Dans l'attente de votre prise en compte de ce préavis, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations syndicales.

Véronique LEPOTIER
Coordinatrice Syndicale Départementale CGT

Copie Centre de Gestion de la Manche